

— Quel chemin prenez-vous pour rentrer en France ?

— Le chemin de Lorette, Très Saint Père.

— Eh ! bien, il faut passer par Assise et vous y arrêter.

— Je voudrais bien, mais le temps

— Il ne s'agit pas de cela Etes-vous du Tiers-Ordre ?

— Non, Saint Père.

— Eh bien ! allez à Assise et dites au Père Gardien du grand couvent que le Pape lui ordonne de vous recevoir du Tiers-Ordre.

Le 29 octobre de l'année suivante, à Mgr Lecoq, évêque de Nantes :
« Moi aussi, je suis du Tiers-Ordre de saint François, et j'en suis
« très heureux. »

A tous, aux jeunes gens, le 5 février 1882 et aux jeunes filles le 1^{er}
décembre suivant. « Nous voudrions pouvoir vous persuader tous et
« toutes, qui que vous soyez, appartenant aux diverses archiconfréries
« ici représentées, de vous faire recevoir dans le Tiers-Ordre de saint
« François. »

Le Tiers-Ordre n'est donc pas, au jugement de Léon XIII, incompatible avec aucune autre confrérie et congrégation, comme plusieurs le pensent et l'enseignent bien à tort.

Le 12 mars 1886 : « Travaillez beaucoup à la propagation du Tiers-
« Ordre : faites exactement les réunions mensuelles, intruisez les Terti-
« taires sur leurs devoirs et surtout sur l'éloignement des fêtes
« du monde. »

En mai 1886, à Monsieur le Chanoine Touzery, de Rodez, France :
« Oh ! ceux-là (les Tertiaries) ce sont mes chéris ! Comme j'en suis
« content ! J'ai été vraiment inspiré quand j'ai recommandé cette
« institution, car le Tiers-Ordre est la vie chrétienne bien entendue,
« cela n'est pas difficile. »

En septembre 1900, le Souverain Pontife ne redit-il pas ce qu'il
redira jusqu'à sa mort : « Le Tiers-Ordre est appelé par l'efficacité de
« ses remèdes à répondre aux besoins actuels de la société, caractéri-
« sées par leur ressemblance avec les maux du XIII^e siècle. »

Enfin, par un bref en date du 7 septembre 1901, le Souverain Pontife, l'immortel Léon XIII annonçait une grande et bonne nouvelle à tous les Tertiaries ; il mettait par là le comble à toutes ses bontés précédentes et couronnait dignement son œuvre franciscaine. Dans ce bref nous lisons ces mots bien significatifs : « Au cours de notre
« long pontificat nous avons beaucoup fait, décrété, établi pour la con-
« servation et la prospérité du Tiers-Ordre . . . Aujourd'hui nous